

**Société « OFFICE PLAST »**

**SA au capital de 11 440 931 Dinars**

**Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA**

**MF : 947962F/A/M/000 - Identifiant unique : 947962F**

---

**AVIS DE CONVOCATION**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Du 28 juin 2021**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le **Lundi 28 Juin 2021 à 9H 30 mn à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab** à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020
- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020,
- Affectation des résultats de l'exercice 2020,
- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs
- Nomination des administrateurs
- Nomination du commissaire aux comptes
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

## Projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 28/06/2021

### **Première résolution :**

L'assemblée Générale ordinaire entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Deuxième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Troisième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales approuve les opérations réalisées en 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Quatrième résolution :**

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Cinquième résolution :**

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat de l'exercice	45 196
Résultats reportés 2019	2 447 802
Bénéfice Total	<u>2 492 998</u>
Réserves légales	<u>124 650</u>
Bénéfice distribuable	2 368 348
Dividendes à distribuer (0.020 DT* 11 440 931 actions)	228 819
Report à nouveau 2020	2 139 529

Le paiement des dividendes aura lieu le mardi 28 Septembre 2021.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

### **Sixième résolution :**

L'Assemblée générale fixe à .....Dinars le montant des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Septième résolution :**

L'Assemblée générale décide de nommer les administrateurs suivants pour une période de trois exercices expirant lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2023 :

- Monsieur YASSINE ABID
- Monsieur MOURAD MATMATI
- La société ATD SICAR
- Administrateur représentant les petits porteurs
- Monsieur SEIFEDDINE BEJAOUI, administrateur indépendant
- Madame MYRIAM CHEBIL, administrateur indépendant
- FCPR MAXULA JASMIN représentée par MAXULA GESTION

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Huitième résolution :**

L'Assemblée générale décide de nommer la société UNIVERS AUDIT, membre de l'OECT, représentée par Mr RACHID NACHI, commissaire aux comptes de la société pour une période de 3 exercices expirant lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2023.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Neuvième résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales et de publicité.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

#### **Le Président**

Monsieur Mourad MATMATI

#### **Le Secrétaire**

Monsieur Nasri MHAMED

#### **Les Scrutateurs**

Monsieur Raouf AOUADI

Madame Yosr MESSADI

**AVIS DE CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**Du 28 Juin 2021**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le **Lundi 28 Juin 2021 à 12H 00 mn à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab** à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital par incorporation des réserves d'un montant de 777 539 dinars et attribution gratuite des actions à titre de 7 actions gratuites pour 103 actions anciennes
  - Modification corrélative des statuts de la société,
  - Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.
-

## **Projet des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 28/06/2021**

### **Première Résolution :**

L'assemblée Générale entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **Deuxième résolution : Augmentation du Capital par incorporation des réserves**

L'Assemblée Générale prend acte de la proposition du Conseil d'Administration d'augmenter le Capital par incorporation des réserves afin de renforcer la trésorerie de la Société,

Constatant que le capital social est entièrement libéré, l'Assemblée décide d'augmenter le Capital Social d'un montant de 777 539 DT par incorporation des réserves, pour le porter ainsi à 12 218 470 DT et ce, par la création de 777 539 actions nouvelles d'un (1) dinar chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires de la société, à raison de sept (7) actions nouvelles pour cent (103) actions anciennes.

La date de détachement des droits d'attributions est fixée au 19 Juillet 2021

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

### **Troisième Résolution : Modification corrélative et mise à jour des statuts**

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

#### **« Article 6 : CAPITAL SOCIAL :**

Le capital social est fixé à la somme de Douze Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Soixante Dix Dinars (12 218 470DT), divisé en Douze Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Soixante Dix (12 218 470) actions d'un (1) Dinar chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par les actionnaires »

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

### **Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités requises par la loi.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, monsieur le président déclare la séance levée à 13 heures.

De tout ce qui procède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les membres du bureau.